

indemnité (354 363 francs) à la compagnie par la ville, sauf à celle-ci, à la recouvrer, à ses périls et risques, auprès des propriétaires.

L'affaire de la rue de Bourbon ayant sans doute pris fin sur ces entrefaites, la ville n'entama aucune démarche, et les propriétaires des maisons du côté orient de l'ancienne rue de la Belle-Cordière, devenue rue Impériale, réalisèrent, du fait de cette plus-value, de véritables fortunes.

\*  
\* \*

Ne pouvant pas se faire payer de plus-value, ne pouvant déposer les propriétaires entamés, obligés de livrer à la ville, moyennant 525 et 500 francs, des terrains qui leur coûtaient beaucoup plus cher, on va se demander comment firent les expropriants pour se tirer d'affaire, surtout s'ils rencontrèrent souvent des circonstances comme la maison de tout à l'heure? Le côté remarquable de leur spéculation, c'est que précisément ils avaient compté avec raison sur l'esprit naturellement craintif, ennemi de l'innovation des Lyonnais. Comme presque tous les propriétaires entamés étaient parfaitement convaincus que l'entreprise était mauvaise, absurde, vouée à l'insuccès, ils n'osèrent pas courir le risque de rebâtir pour leur compte. Ou bien il vendirent, ou bien ils usèrent du droit à eux donné par la loi (art. 50), de requérir l'acquisition en entier des immeubles entamés.

\*  
\* \*

Les propriétaires étaient si défiant que l'un d'eux, M. B., possesseur d'une maison place de la Préfecture, qu'habita longtemps le docteur Émery, ne consentit à rebâtir sa façade qu'à la condition que, pendant un laps de temps considérable, quinze ans, je crois, Poncet et Savoye seraient ses locataires généraux et lui payeraient un loyer égal au revenu ancien, augmenté de l'intérêt des sommes par lui dépensées pour rebâtir. Bien entendu que Poncet et Savoye acceptèrent et réalisèrent de magnifiques bénéfices. Savoye me racontait plaisamment que le jour qu'il fallut renoncer à ce revenu annuel auquel il s'était paisiblement accoutumé, il était morose, regrettant de ne pas avoir conclu le bail pour toute l'éternité.